

2009 - 2010



**Investissez
votre taxe d'apprentissage
en soutenant nos projets**

Stratégie
Gestion financière
Ressources humaines

**Ecole Supérieure de Management
Business Management School**

IF△G

Strategy
Financial management
Human resources



La Taxe d'apprentissage pour l'IFAG, c'est vital !

« La Taxe d'Apprentissage est un moyen de financement vital de nos investissements et apporte une contribution substantielle à notre développement. Réserver une partie de votre taxe d'apprentissage pour notre école, c'est créer un partenariat gagnant/gagnant pour vous proposer : un pré-recrutement de futurs collaborateurs, des étudiants en stage, des études marketing, de l'alternance... »

Eric Delfino, Directeur IFAG Toulouse

Quelles sont les bonnes raisons de nous faire bénéficier de votre Taxe d'Apprentissage en février 2010 ?

1 - Contribuer au développement de nouveaux partenariats sur le plan international et favoriser les échanges entre étudiants et intervenants pour créer une dynamique dans vos viviers de compétences actuels et futurs.

2 - Bénéficier des missions conduites par nos groupes d'étudiants, et coachées par nos intervenants professionnels.

Nous vous proposons en 2010 :

- 12 équipes de Diagnostics Stratégiques d'Entreprises,
- 10 équipes de Gestion de Projets de Développement Durable,
- 10 équipes d'Etudes Marketing, ...

3 - Soutenir l'étude et la mise en place de prestations de formation continue adaptées à vos besoins et à ceux de vos salariés.





Affectation de la Taxe d'apprentissage 2009 : Comment contribue-t-elle au développement de votre entreprise ?

40 % des versements ont été consacrés au renforcement de notre dimension internationale :

- Vous permettre d'intégrer des compétences pour développer votre entreprise à l'international.

30 % ont contribué à la mise en place d'un Master Universitaire en Sciences de Gestion et Management, en partenariat avec l'université de Bordeaux IV :

- Professionnaliser nos étudiants dans la gestion, la transmission, et les acquisitions d'entreprises à capitaux familiaux.

20 % ont permis de consolider les compétences et les expériences des étudiants dans le domaine du développement durable :

- Vous donner l'opportunité de mettre en valeur dans votre entreprise une démarche professionnelle et opérationnelle en conformité avec les Accords de Grenelle.

10 % ont été investis dans la professionnalisation de nos équipes pour la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).

- Accompagner vos salariés pour leur permettre d'évoluer au sein de votre entreprise.



Nos entreprises partenaires verseuses de taxe témoignent :

■ Sabine Leconte, Responsable Formation / IVECO

«L'Ecole répond chaque année à nos besoins en sélectionnant des candidats de valeur. Cette collaboration permet de gagner en réactivité et contribue donc à l'image positive du service RH/Formation en tant que support des clients internes d'IVECO.»

■ Nathalie Arcous, Responsable Formation / ADECCO

«L'IFAG répond à nos demandes avec réactivité et professionnalisme. L'équipe est capable de recruter des étudiants de tous horizons ayant une réelle motivation pour les Ressources Humaines, la gestion et le commerce.»

■ Séverine Barlier, responsable Ressources Humaines / AOSTE

«Nous avons choisi de privilégier le développement de partenariats avec des écoles locales. La qualité des profils IFAG que nous intégrons nous conduit à renforcer cette collaboration avec une école bénéficiant en outre d'une renommée forte.»

Comment nous verser votre taxe ?

Faites part à votre comptable ou votre Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage de votre souhait de verser tout ou partie de celle-ci à l'IFAG Toulouse.

Précisez-leur notre catégorie d'habilitation :

- Barème : C en 1ère catégorie, B par cumul
- Hors barème

Pour toute information, contactez Benoît Raoul :

IFAG Toulouse

Avenue l'Occitane - BP 77251 - 31672 Labège Cedex

Tél. : 05 61 39 24 25 - Email : benoitraoul@ifag.com

ou notre partenaire collecteur de taxe :

AIDA - www.aida-fr.com

Numéro vert : 0 800 428 000